

DIRECTION DE LA DEMOCRATIE, DES CITOYEN.NE.S ET DES TERRITOIRES

Service Politique de la Ville

2024 DDCT 9 - Appel à projets Politique de la Ville - Subventions de fonctionnement (21 800 euros) à 11 associations pour le financement de 12 projets dans les quartiers populaires du 17^e arrondissement (1^{ère} enveloppe)

Exposés des motifs

Mesdames, Messieurs,

Le Contrat de Ville parisien pour la période 2015-2020, voté par le Conseil de Paris du 16 mars 2015, a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2023.

Un nouveau contrat de ville est en cours d'élaboration avec l'État et les partenaires de la politique la ville (la Caf de Paris, la Banque des Territoires, les bailleurs sociaux, l'Académie de Paris, l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France, la Préfecture de Police, le Parquet de Paris, France Travail Paris, la Mission locale de Paris et l'EPEC). Ce contrat devrait être finalisé en mars 2024 pour un passage au Conseil de Paris de mai 2024.

Pour l'heure, le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023, venant modifier la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains, fixe la liste des nouveaux quartiers prioritaires de la Ville de Paris (QPV) à compter du 1er janvier 2024.

L'enjeu de ce nouveau contrat parisien pour la Ville et ses partenaires sera de mettre en œuvre et de soutenir des actions concourant à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers populaires et de réduire les inégalités territoriales.

Chaque année, un appel à projets commun est lancé pour soutenir les actions associatives participant à la réalisation des objectifs du Contrat de Ville. En 2023, plus de 5 millions d'euros des différentes directions de la Ville ont été votés pour soutenir près de 1200 projets associatifs dans les quartiers populaires. Afin de continuer le soutien de ces actions, nous proposons de voter une première enveloppe de financement à hauteur de 21 800 euros pour la réalisation de 12 projets prioritaires. Ces projets permettront de mettre œuvre des interventions concrètes répondant aux besoins des parisiens habitant ces quartiers, en matière d'éducation, d'accès aux droits et à l'emploi et de renforcement du lien social notamment.

En parallèle, la Ville a souhaité proposer aux associations qui mènent des actions structurantes et pérennes dans les quartiers populaires des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO). Nombre d'entre-elles sont également

présentées aujourd'hui à notre Conseil au sein d'une délibération dédiée, permettant de sécuriser ainsi leurs projets et de s'inscrire dans la durée.

Dans le 17^e arrondissement, le quartier Porte Saint Ouen – Porte Pouchet fait partie de la liste des QPV définis dans le décret du 28 décembre 2023.

Dans une optique d'amélioration des conditions de vie du quartier et d'animation de celui-ci au bénéfice des habitants, il est proposé de voter 12 projets, portés par 11 associations, pour un montant total de 21 800 euros.

A travers les projets financés dans le cadre de l'enveloppe 1, l'objectif est de répondre aux enjeux généraux du contrat de ville à savoir réduire les inégalités entre territoire et améliorer le quotidien des habitants des quartiers prioritaires en couvrant notamment tous les aspects de leur vie quotidienne : scolarité des enfants, apprentissage du numérique et prévention, consolidation des liens intra familiaux, lutte contre l'isolement des plus âgés, solidarité entre habitants et vivre-ensemble.

Les projets se définissent ainsi :

Association	Projet	Montant proposé
AVVIFE	<p>Prévention et actions de lutte contre les violences faites aux femmes</p> <p>Descriptif : prises en charge juridique et psychologique des femmes victimes de violences familiales avec un axe de prévention et d'accompagnement : permanences juridiques mensuelles, honoraires forfaitaires pour procédures contentieuses, Ateliers d'écriture et libération de la parole, Prise en charge par un psychologue au-delà du forfait sécurité sociale si nécessaire, Organisation d'un colloque autour des violences familiales.</p> <p>Public visé : adultes et/ou enfants victimes de violence</p>	2000 €
ADAGE	<p>Sortir de l'isolement les familles en situation de monoparentalité et précarité dans le 17^{ème}</p> <p>Descriptif : Développer le projet co-construit avec des femmes du 17^{ème}, habitant prioritairement les quartiers politiques de la ville, visant à leur permettre de sortir de l'isolement et de travailler sur les axes prédéfinis avec elles : connaissance des réseaux, accès aux dispositifs,</p>	2000 €

	<p>citoyenneté et parentalité. Travaille en collaboration avec la référente familles de la CASPE, et les établissements scolaires (Épinettes, Bréchet)</p> <p>Public visé : Habitantes du 17ème et prioritairement du quartier politique de la ville du 17ème en situation de monoparentalité, d'isolement et de grande précarité sociale. Environ 35 femmes seront concernées par l'action et une douzaine d'enfants.</p>	
AECS	<p>Éducation Jeunes Parentalité et le Numérique pour tous</p> <p>Descriptif : projet visant à d'accompagner les parents dans leur rôle éducatif et à renforcer leur relation avec l'école. L'association cherche également à favoriser l'autonomie des jeunes en mettant en place des programmes d'accompagnement à la scolarité. Une attention particulière sera portée à l'inclusion numérique, couvrant les parents, les jeunes et les seniors. (Accompagnement à la scolarité, sensibilisation de l'utilisation des réseaux sociaux, Workshops sur les droits des jeunes...)</p> <p>Public visé : Jeunes enfants, Enfants, Jeunes, Parents & familles, Population migrante ou étrangère, Etudiants</p>	3000 €
AECS	<p>Lien Social et Solidarité</p> <p>Descriptif : ensemble de projets visant à créer des dynamiques durables au sein du quartier, favorisant ainsi une meilleure cohésion sociale et une réduction notable des incivilités : frigo solidaire, Ateliers de cuisine intergénérationnels, Sorties culturelles régulières, Sessions de jardinage collectif, groupes de parole et d'échanges.</p> <p>Public : enfants, jeunes, adultes, familles, seniors</p>	1000 €
PASSERELLE 17	Mesures de responsabilisation des collégiens dans le jardin du collège	1000 €

	<p>Balzac</p> <p>Descriptif : ateliers menés dans l'enceinte du collège Balzac, Paris 75017 et plus précisément dans la parcelle de jardin. Un éducateur de l'association feu vert sera présent lors de chacune des phases du projet. Le projet se décline en 3 phases :</p> <p>Phase 1 : Défrichage et remise en état du jardin avec l'équipe Espaces-verts de la régie</p> <p>Phase 2 : Aménagement de la parcelle du jardin et création de mobilier urbain avec des professionnels</p> <p>Phase 3 : Plantation et jardinage avec l'équipe Lien social de Passerelles 17</p> <p>Public visé : collégiens de Balzac, Le nombre maximal de jeunes pouvant participer à l'atelier s'élève à 7 collégiens</p>	
<p>CHEZ NOUS, KELLNER, LANTIEZ, LECLAIRE, HENRYS</p>	<p>Vivre ensemble chez nous :</p> <p>Descriptif : Cette action vise à créer des rencontres, développer les liens intergénérationnels entre voisins et habitants du quartier ; Autour de projets culturels, sorties et de moments conviviaux : repas. Partagés, embellissement des espaces communs autour du végétal.</p> <p>Public visé : les enfants et les familles</p>	<p>2000 €</p>
<p>CQFD</p>	<p>Animations intergénérationnelles dans le quartier :</p> <p>Descriptif : cette action vise à promouvoir l'animation du quartier Bessières, à travers différents événements (sorties culturelles, repas pour les personnes âgées, ateliers couture et tricot, etc...) ouverts à tous les habitants.</p> <p>Public visé : tout public en particulier les seniors</p>	<p>2000 €</p>

QUARTIER DE SOLEIL	<p>Échange et ouverture culturelle à destination des familles</p> <p>Descriptif : cette action permet le développement d'actions de proximité (sorties culturelles et éducatives) et d'échanges de savoirs, afin de favoriser l'autonomie, le décloisonnement et rompre l'isolement des femmes et familles du quartier.</p> <p>Public visé : familles et femmes issues de l'immigration</p>	2000 €
HALAYE	<p>Paris Pied Immeuble Numérique</p> <p>Descriptif : cette action vise à mettre en place des ateliers d'initiation à l'usage du numérique et des permanences d'aide pour les démarches administratives dématérialisées.</p> <p>Public visé : Tout public</p>	1500 €
LE LABORATOIRE DE LA RIDE	<p>Ça glisse sous le périph ! :</p> <p>Descriptif : cette action vise à promouvoir et développer la pratique des sports de glisse (skateboard, roller, trottinette, BMX) et la Street culture (graff, rap, hip-hop, etc.).</p> <p>Par la création du skate-park, valorisation d'un espace vide situé sous le périphérique en le transformant en un espace convivial et plus sécurisé pour les familles et les habitants du quartier (entretien et animation du lieu). Espace sportif ouvert à tous créant du lien social.</p> <p>Public visé : Tout public</p>	3000 €
FISPE	<p>Cours de français pour l'insertion sociale des migrants</p> <p>Descriptif : cette action vise à proposer des cours d'apprentissage du français afin de répondre au manque d'offre de cours dans le 17^e; De la médiation (orientation professionnelle et sociale) et de l'accompagnement linguistique pour les</p>	1000 €

	<p>bénéficiaires. De plus l'association coordonne la rentrée partagée 17 et 18 avec l'ensemble des acteurs de la linguistique et met en place les tests de français.</p> <p>Public visé : immigrés & primo arrivants</p>	
<p>PASSION PROXIMITE PARCOURS</p>	<p>Fresque de l'orientation à destination des jeunes du 17e et de leur familles :</p> <p>Descriptif : La fresque de l'orientation répond à un constat , beaucoup de jeunes se trouvent perdus face aux choix d'orientation et ne sont pas égaux dans ce parcours. Cette action vise à créer un parcours interactif à destination des jeunes et des familles. Ce qui amène à réfléchir sur les parcours possibles d'orientation, l'envie des jeunes ainsi que les voies et passerelles qui permettent d'y accéder. Pour les parents cet atelier est l'occasion de développer leur compréhension du système éducatif dans lequel évoluent leurs enfants .</p> <p>Public visé : jeunes et familles</p>	<p>1300 €</p>
<p>Total</p>	<p>21 800 €</p>	

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer

La Maire de Paris

DIRECTION DE LA DEMOCRATIE, DES CITOYEN.NE.S ET DES TERRITOIRES

Service Politique de la Ville

2024 DDCT 9 - Appel à projets Politique de la Ville - Subventions de fonctionnement (21 800 euros) à 11 associations pour le financement de 12 projets dans les quartiers populaires du 17^e arrondissement (1ère enveloppe)

Mme Melody TONOLLI, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son Article L2511-14,

Vu le contrat de Ville voté le 16 mars 2015, et prorogé jusqu'en 2023,

Vu le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains est venu fixer la liste des nouveaux quartiers prioritaires de la Ville de Paris à compter du 1er janvier 2024,

Vu le projet de délibération en date du , par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation les modalités d'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement à différentes associations œuvrant pour la Politique de la Ville.

Vu l'avis du Conseil du 17ème arrondissement de Paris en date du

Sur le rapport présenté par Madame Melody TONOLLI au nom de la 5ème Commission ;

Délibère,

Article 1 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association ACTION POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES - INFORMATION - FORMATION – ECOUTE (201541) pour son action « Prévention et actions de lutte contre les violences faites aux femmes» (2024_04043)

Article 2 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association ADAGE ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL CONTRE L'EXCLUSION (8382) pour son action « Sortir de l'isolement les familles en situation de monoparentalité et précarité dans le 17ème» (2024_05531)

Article 3 : Une subvention d'un montant de 4000 euros est attribuée à l'association ATELIER EDUCATIF CULTUREL ET SPORTIF AECS (3461) pour ses actions :

- « Éducation Jeunes Parentalité et le Numérique pour tous » (2024_01255/3000€)
- « Lien Social et Solidarité Intergénérationnel » (2024_01643/1000 €)

Article 4 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association CHEZ NOUS, KELLNER, LANTIEZ, LECLAIRE, HENRYS (197644) pour son action « Vivre ensemble, tout le vivant, humains, végétaux et oiseaux» (2024_01497)

Article 5 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association CQFD BESSIERES COMITE DE QUARTIER EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT SECTEUR BESSIERES (13325) pour son action « Animations intergénérationnelles dans le quartier» (2024_02818)

Article 6 : Une subvention d'un montant de 1000 euros est attribuée à l'association FISPE (FRANÇAIS POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE EN EUROPE) (187253) pour son action « Cours de français pour l'insertion sociale des migrants » (2024_01654)

Article 7 : Une subvention d'un montant de 1500 euros est attribuée à l'association HALAYE (184696) pour son action « HORS CPO Paris Pieds d'Immeuble Numériques 17ème» (2024_06178)

Article 8 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association LE LABORATOIRE DE LA RIDE (201521) pour son action « Ça glisse sous le périphérique» (2024_01147)

Article 9 : Une subvention d'un montant de 1000 euros est attribuée à l'association PASSERELLES 17, REGIE DE QUARTIER DU 17EME NORD EST (12485) pour son action « Mesures de responsabilisation des collégiens dans le jardin du collège Balzac» (2024_02431)

Article 10 : Une subvention d'un montant de 1300 euros est attribuée à l'association PASSION, PROXIMITE, PARCOURS (189714) pour son action « Fresque de l'orientation à destination des jeunes du 17ème et de leur familles» (2024_01697)

Article 11 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association QUARTIER DE SOLEIL (11985) pour son action « Lien social échange et ouverture culturelle à destination des familles» (2024_02814)

Article 12 : Les dépenses correspondantes aux projets s'élèvent au total à 21 800 euros et seront imputées aux budgets de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2024, sous réserve de la décision de financement.

